

REPUBLIQUE DU NIGER



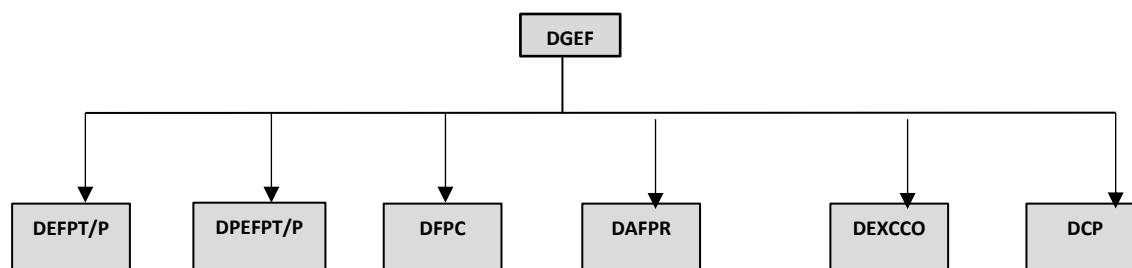
Fraternité-Travail-Progrès

MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS
ET TECHNIQUES

Informations à recueillir auprès des pays en vue de la mise en œuvre de la mutualisation

1- Dispositif institutionnel et de gouvernance de l'ETFP

- a. Document national d'orientation du dispositif ou système national d'ETFP/DC
- **Loi n°98-12 du 1^{er} juin 1998 portant orientation du système éducatif nigérien**
 - **Loi n°2015-22 du 23 avril 2015 déterminant les principes fondamentaux de l'Enseignement et de la Formation Professionnels et Techniques au Niger,**
 - **Lettre de politique Educative 2013-2020**
 - **Le Programme Sectoriel de l'Education et de la Formation 2017-2021 (PSEF)**
- b. Document national d'orientation du dispositif ou système national de formation professionnelle
- **Politique Sectorielle de l'Enseignement et de la Formation Professionnelles Et Techniques du 16 mars 2006**
- c. Nombre de ministères assurant la tutelle de l'ETFP/DC
- **1**
- d. Intitulé du (des) ministère (s) assurant la tutelle de l'ETFP/DC
- **MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS ET TECHNIQUES**
- e. ~~Si plusieurs ministères, préciser pour chacun les domaines ou secteurs de tutelle~~
- f. Intitulé de la direction (centrale ou nationale ou générale) en charge de la formation professionnelle
- **DIRECTION GENERALE DES ENSEIGNEMENTS ET DES FORMATIONS (DGEF)**
- g. Organisation de la direction (centrale ou nationale ou générale) en charge de la formation professionnelle



- h. Intitulé de la direction (centrale ou nationale ou générale) ou de la structure en charge de la certification
- **DIRECTION DES EXAMENS, des CONCOURS, de la CERTIFICATION et de l'ORIENTATION**
- i. Organisation de la direction (centrale ou nationale ou générale) en charge de la certification
- **DIRECTION DES EXAMENS, des CONCOURS, de la CERTIFICATION et de l'ORIENTATION**
 - Division des Examens et Concours
 - Division de La Certification
 - Division de L'orientation Scolaire
- j. Intitulé de la direction (centrale ou nationale ou générale) en charge des établissements et centres de formation professionnelle
- **DIRECTION DE L'ENEIGNEMENT ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE TECHNIQUE PUBLIQUE**
 - **DIRECTION DE LA PROMOTION DE L'ENEIGNEMENT ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLS TECHNIQUES PRIVES**
 - **DIRECTION DE L'APPRENTISSAGE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE RURALE**
- k. Organisation de la direction (centrale ou nationale ou générale) en charge des établissements et centres de formation professionnelle

DIRECTION DE L'ENEIGNEMENT ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE TECHNIQUE PUBLIQUE

- Division de La Normalisation Pédagogique
- Division des Etudes et Formations
- Division Administration et Gestion des Etablissements

DIRECTION DE LA PROMOTION DE L'ENEIGNEMENT ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLS ET TECHNIQUES PRIVES

- Division des Agréments et Contrôle des Normes
- Division de La Promotion de L'enseignement et de La Formation Professionnels et Techniques Privés
- Division du Suivi Administratif et Pédagogique

DIRECTION DE L'APPRENTISSAGE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE RURALE

- Division de la Formation Professionnelle Continue des Acteurs du Secteur Privé
- Division de la Promotion et du Développement de l'Apprentissage
- Division de la Gestion des Dispositifs de Formation de Type Rural

- l.** Intitulé de la direction (centrale ou nationale ou générale) en charge des partenariats avec le monde économique (secteurs économiques formel et informel)
- m.** organisation de la direction (centrale ou nationale ou générale) en charge des partenariats avec le monde économique (secteurs économiques formel et informel)

2- Dispositif et données sur l'ingénierie de formation et de certification

- a. Liste des certifications professionnelles et diplômes délivrés dans le dispositif (préciser pour chacun les conditions et modalités de préparation et d'obtention)
- i. de la formation professionnelle
 - **CAP : 2 ou 3ans selon le niveau d'entrée (à partir de la 4^{ème})**
 - **Brevet d'Etude Professionnel (2ans après le BEPC)**
 - **Baccalauréat Professionnel (un an après le BEP)**
 - ii. de l'enseignement technique
 - **Baccalauréat du Technicien (3 ans après le BEPC)**
- b. Liste des métiers/emplois et le niveau de qualification (diplôme) dans lesquels existent des curricula/programmes de formation élaborés selon l'APC (préciser les documents disponibles)

N°	METIERS/FILIERES
1	ELECTRICIEN BÂTIMENT
2	Maroquinier
3	Mécanicien rural
4	Gainier
5	Cordonnier bottier
6	Tanneur
7	Bijoutier
8	Mécanicien poids lourds
9	Electricien industriel
10	Plombier
11	Maçon
12	Carreleur
13	Chaudronnier
14	Forgeron
15	Frigoriste
16	Maintenancier audio-visuel
17	Agriculteur multiplicateur
18	Mécanicien poids léger
19	Conducteur gros engins
20	Mécanicien-auto-moto
21	Agro-sylvo-pastoralisme
22	Menuisier-bois
23	Economie familiale
24	Constructeur métallique
25	Teinturier batik
26	Sculpteur d'os
27	Mécanicien agricole
28	Eleveur de bovins
29	Boulangier pâtissier
30	Technicien en pétrochimie
31	Technicien électronique
32	Technicien en maintenance industrielle

33	Technicien de l'environnement
34	Couturier
35	Transformateur des produits agro-alimentaires
36	Coiffeur/coiffeuse
37	Mécanicien 2 roues
38	Restaurateur
39	Maraîcher
40	Réparateur motopompe
41	Aviculture
42	Apiculture
43	Embouche ovine

N.B. : Les niveaux de qualification des référentiels de formation élaborés varient du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) au Bac Technique/Bac Pro. Il est à noter également que pour certains métiers les travaux d'élaboration ont touché plus d'un niveau de qualification.

- c. Nombre de personnes habilitées ou formées sur l'APC dans chacune des directions citées ci-dessus
- **huit (8) spécialistes formés en Tunisie pendant un (1) an**
 - **quarante (40) méthodologues formés pendant quarante (40) jours**
- d. Nombre de habilitées ou formées sur l'APC et l'ayant pratiqué sur au moins deux programmes dans chacune des directions citées ci-dessus
- **huit (8) spécialistes formés en Tunisie pendant un (1) an**
- e. Existe-t-il un répertoire / nomenclature des métiers
- i. Global (tous les secteurs économiques)
 - **Répertoire Opérationnel des Métiers et Compétences du Niger**
 - ii. Sectoriels (préciser les secteurs économiques concernés)
 - **Répertoire sectoriel de l'Artisanat**
- f. Existe-il des rapports d'études sur les secteurs économiques ? Si oui, citer les secteurs concernés.
- **Identification et Analyse des besoins en qualifications des ressources humaines dans les secteurs sociaux de base,**
 - **Identification et Analyse des besoins en qualifications et Compétences des ressources humaines dans les communes d'implantation des Centres de Formation aux Métiers (CFM) au Niger,**
 - **Analyse Prospective de l'emploi Niger 2035,**
 - **Identification des compétences et des qualifications dans les régions à fortes potentialité agricole,**
 - **Identification et analyse des besoins dans le secteur des BTP,**
 - **Identification et analyse des besoins dans le secteur des Mines et Industrie.**
 - **Enquête Nationale sur la Formation, l'Emploi et l'Insertion des Sortants (ANFIS-ONEF en cours).**